

Réunion Conseil Ecole Doctorale ALLPH@**03/07/2018**

Représentants des Etablissements et Unités de Recherche		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Directrice	Nathalie DESSENS	Présente
CAS	Nathalie COCHOY	Présente
CEIIBA	Amaia ARIZALETA	Présente
GREG	Jacques LAJARRIGE	Présent
ERRAPHIS	Hourya BENTOUHAMI	Présente
IDETCOM	Martine REGOURD	Absente
IL LABORATORIO	Jean-Luc NARDONE	Repr. Olivier GUERRIER
LAIRDIL	Claire CHAPLIER	Présente
LARA-SEPPIA	Patrick BARRES	Présent
LERASS	Pascal MARCHAND	Présent
LLA-CREATIS	Emmanuelle GARNIER	Présente
PLH	Fabienne BERCEGOL	Présente
CR UPS	Guillaume MARTI	Absent
CR UT2J		
Administration	Valérie LAFITTE (DED)	Présente
Administration	Hugues SAMYN (Pôle Numérique SCD)	Excusé
Représentants des Doctorants		
NOM	ÉMARGEMENT	
Sarah CONIL	Présente	
Gian Luca TROISI	Présent	
Charlène HUTTENBERGER	Représentée par Lucie JAMMES	
Chloé MONASTEROLO	Présente	
Natacha SOUILLARD	Présente	

Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
Directeur du département des Humanités, Université Carlos III de Madrid	Julio CHECA PUERTA	Excusé
Professeur à l'Université Westfälische Wilhelms, Munster	Cerstin BAUER-FUNKE	Excusée
Partenaires socio-économiques et culturels		
ORGANISME	NOM	
Société française des traducteurs	Barbara INGENHAG	Excusée
Directeur Recherche, Technologie et Développement, Airbus	Dominique OLLINGER	Excusé
Directrice de la Fondation Espace Ecureuil	Sylvie CORROLER-TALAIRACH	Excusée
Invités Permanents		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
CERTOP	Marie-Gabrielle SURAUD	Excusée
FRAMESPA	Modesta SUAREZ	Présente
DED	Christine MOREAU	Excusée
DED	Myriam GUIRAUD	Excusée

1- Informations de la directrice

Rappel de quelques dates à retenir :

Lundi 24 septembre 14h-17h Conseil de rentrée (salle D155).

Vendredi 28 septembre 10h-12h Forum des encadrants (salle D30)

Vendredi 5 Octobre 10h00-12h00 Commission des thèses (salle D155)

Mardi 6 novembre 9h00-13h00 Rentrée ALLPH@ (salle D29) suivie d'un buffet (salle D28). Rappel : obligatoire pour les 1^{ère} année. Il est demandé aux directeurs d'UR de le rappeler aux nouveaux doctorants. C'est indiqué clairement sur la fiche de procédure d'inscription, mais, chaque année, certains se plaignent de n'avoir pas été prévenus.

Lundi 19 novembre 14h00-16h00 Rentrée scientifique des 3ED, invitée de ALLPH@ (Amphi F 417)

2- Informations CDU

- 6 CDU ENS ont été obtenus (LLA-CREATIS (2), PLH (2), CAS (1), ERRAPHIS) (1) et 1 CDU Handicap a été obtenu (CAS). Frédéric Chose (CDU Handicap 2015-18) a obtenu une rallonge de quelques mois pour finir sa thèse. Les CDU ENS doivent obligatoirement avoir 64h de charge de cours.
- En ce qui concerne les CDU des établissements, 11 UR ont fait remonter 19 candidats qui ont été retenus pour audition, 17 pour l'UT2J et 2 pour l'UPS. Les UR qui ont fait remonter des candidats ont fait remonter le nombre maximal de candidats prévus. Comme c'est la norme depuis la décision du conseil de juillet 2013, les candidatures sont remontées sans classement. Le CERTOP n'a pas fait remonter de candidat, pas plus qu'EFTS au titre des rattachements individuels.
- Nous avons à attribuer, cette année, 8 CDU UT2J et 1 CDU UPS. Comme annoncé l'an dernier, il a été décidé de lisser le contingent de 81 CDU établissement afin d'éviter les années creuses. Le chiffre annuel de 8 CDU pour ALLPH@ devrait donc être stabilisé pour les années à venir.
- Nous avons aussi à répartir des heures d'enseignement. L'arrêté du 25 mai 2016 prévoit que le nombre d'heures d'enseignement qui peuvent être affectées à un CDU est désormais modulable (tout en maintenant le plafond de 64 heures). La Commission Recherche avait opté pour la possibilité pour les nouveaux doctorants en CDU de demander des volumes d'heures d'enseignement modulables. Il ne devrait pas y avoir de contingentement drastique cette année sur les heures disponibles (parce que certains CDU ont été gelés pour le lissage, parce qu'un CDU 2017-8 a abandonné en fin de 1^{ère} année, parce que la masse salariale affectée à ces heures d'enseignement est inférieure à celle qui été affectée sous l'ancien système). Nous classerons, malgré tout, les demandes d'avenants par ordre de priorité et, selon le nombre d'heures disponibles pour ALLPH@ et d'heures demandées par les doctorants, les services financiers nous indiqueront le nombre de demandes qui seront satisfaites.

3- Audition et classement des candidats

La directrice rappelle la procédure qui a été affinée d'année en année: les directeurs de laboratoires ne doivent pas poser de questions aux candidats présentés par leurs laboratoires. Lors de la discussion finale, ils ne prennent pas la parole lorsque le cas de ceux-ci est évoqué, sauf pour corriger une éventuelle erreur d'appréciation ou pour évoquer d'éventuels éléments de contexte.

Les 19 candidats (17 UT2J et 2 UPS) sont auditionnés (10 mn d'intervention et 10 mn de questions).

Le conseil procède ensuite à la sélection des 8 (UT2J) + 1(UPS) candidats retenus et à l'établissement d'une liste complémentaire. Tous les candidats non lauréats d'un CDU sont classés en liste complémentaire.

La liste UPS (principale et complémentaire) est adoptée à l'unanimité. La liste UT2J (principale et complémentaire) est adoptée par 16 oui contre 1 non. Elles figurent en annexe du présent compte rendu.

4- Attribution des heures d'enseignement

Il faut noter, tout d'abord, que l'ED est obligée d'affecter 64h d'enseignement aux 6 Normaliens de manière prioritaire.

2 CDU 2017-18 n'avaient pas eu de service d'enseignement et avaient été placés en liste prioritaire : Fiammetta Maria Iovine (Il Laboratorio) et Francisco Serrano Pozo (LLA-CREATIS). L'obtention d'heures d'enseignement est importante pour eux en termes d'insertion professionnelle. Même si les doctorants peuvent désormais avoir des charges de cours hors contingent distribué par les ED, l'établissement a souhaité maintenir une distribution de services d'enseignement centralisée par les ED.

Parmi les 8 doctorants classés sur la liste de cette année, 6 sont titulaires des concours. Même si tous ont validé leur stage, il est important de leur attribuer des heures d'enseignement.

Enfin, un des nouveaux CDU non titulaire des concours souhaite des heures d'enseignement, de même que la candidate s'étant vu attribuer un CDU Handicap par le ministère (elle a été lauréate du CAPES, même si elle n'a pu valider son CAPES par une année de stage)

Le classement choisi par l'ED place prioritairement, à la suite des 6 Normaliens pour lesquels elle a obligation de proposer des services d'enseignement de 64 heures, les 2 CDU n'ayant pas eu d'avenant auparavant (dont une ne souhaite que 12 heures d'enseignement), puis les 6 Agrégés titulaires lauréats des CDU de cette année, et enfin les deux autres doctorants non titulaires des concours de l'enseignement secondaire qui souhaitent des heures d'enseignement (dont une ne souhaite que 24 ou 32 heures).

La liste indiquant l'ordre prioritaire est annexée au présent compte rendu.

CDU ALLPH@ 2018

Liste alphabétique CDU UT2J :

- ANCHORDOQUI Claire
- CHADELLE Sophie
- DEJEAN Delphine
- DESMOULINS Sixtine
- GARNAULT Paul
- GAROT Marion
- MAURER William
- TAHAR-MALAUSSENA Mathilde

Liste complémentaire CDU UT2J dans l'ordre de classement:

- RACINE Jonathan
- PIERRE Camille
- MIGEON-LAMBERT Camille
- BIREBONT Florence
- BOTTEREAU Estelle
- IZRI Fadhma
- VELAZQUEZ Mikael
- VIDAL Josep
- LAURENT Camille

Liste CDU UPS :

- GERMAIN Hélène

Liste complémentaire CDU UPS:

- MACIAS CHACON Maria Del Mar

Liste heures d'enseignement par ordre de priorité :

- BOUCHARDEAU Ivan (CDU ENS Ulm) 64h (ERRAPHIS)
- CHACHUAT Bénédicte (CDU ENS Ulm) 64h (PLH)
- CHAUMEIL Yoann (CDU ENS Ulm) 64h (PLH)
- DUBOST Chloé (CDU ENS Lyon) 64h (LLA-CREATIS)
- HABEN Adriana (CDU ENS Lyon) 64h (CAS)
- RIGOT Elise (CDU ENS Cachan) 64h (LLA-CREATIS)
- IOVINE Fiammetta (CDU 2017) 12h (Il Laboratorio)
- SERRANO POZO Francisco (CDU 2017) 64h (LLA-CREATIS)
- ANCHORDOQUI Claire (CDU 2018 Agrégée) 64h (CAS)
- CHADELLE Sophie (CDU 2018 Agrégée) 64h (CAS)
- DESMOULINS Sixtine (CDU 2018 Certifiée) 64h (Il Laboratorio)
- GARNAULT Paul (CDU 2018 Agrégé) 64h (PLH)
- MAURER William (CDU 2018 Agrégé) 64h (PLH)
- TAHAR- MALLAUSENA Mathilde (CDU 2018 Agrégée) 64h (ERRAPHIS)
- DEJEAN Delphine (CDU 2018 sans concours) 64h (LARA-SEPPIA)
- FRANCHI Barbara (CDU Handicap) 24h ou 32h (CAS)